Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260903-20260990-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
28/08/2026
Affichée le 28/08/2026

L'an deux mil vingt-six
Le jeudi trois septembre à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
10/09/2026

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, Mme GAUTON Gaëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, M. MARIE Christophe, M. VASLET Didier, M. LEGAVRE Jean-Luc, M. QUERRY Christophe, Mme GOBÉ Ghislaine, M. HURAUX Alexandre, Mme MARTIN Sylvie, Mme BROSSAY Aurélie, Mme BOUGOUIN Vanessa, Mme GUILLOT Annabelle, Mme LEUTELLIER Evelyne, M. LOISEAU Frédéric, M. CÔTE Arnaud, Mme GOBÉ Dorianne.

Absents excusés **:**
Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile a donné pouvoir à Mme PRIOUL Joëlle
M. JUHEL Arnaud a donné pouvoir à M. HURAUX Alexandre
M. GERVIS Philippe
Mme LENDORMY Clémence
M. NOUHAUD Cyril

Madame BROSSAY Aurélie a été nommée secrétaire

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 20

2026.09.90) RESULTAT CONCOURS MAISONS FLEURIES 2026 : LOTS

Madame PRIOUL Joëlle, adjoint, présente le résultat du concours des maisons fleuries 2026. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de fixer le montant des lots qui seront attribués aux participants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;

Décide d'accorder aux participants du concours des maisons fleuries 2026 un lot sous forme de bons d'achat qui seront remis aux intéressés. Ces bons d'achat seront à prendre chez Ets BESNARD à Romagné ou à La Pholie à Maen Roch selon les montants indiqués ci-dessous.

Les résultats 2026 sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260903-20260990-DE

Catégorie 1 : Maison avec environnement

1 – Mr et Mme SOUVENET Jules 9 la Honnais	45 €
2 – Mme LEBON Jocelyne 43 la Grisais	35 €
3 – Mme HAZELWOOD Susan 14 le Rocher Hue	30 €
4 – Mr et Mme BERTHEL Jean-Pierre 58 la Closais	25 €

Catégorie 2 : Pavillons

1 - Mr et Mme LESAGE Daniel 7 la Grande Croix	45 €
2 – Mme LETELLIER Louisette 8 rue de l'Etang	35 €
3 - Mr et Mme LOYZANCE Stéphane 25 rue de Fougères	30 €

Catégorie 3 : Façades, commerces, gîtes

1 – Mr BERNARD Guy et Mme LECHEVRETEL 3 l'Echallerie	45 €
2 – Mr MARTIN Roger 40 la Closais	35 €

Autorise Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 10 septembre 2026

Le Maire :

O. GAIGNE